

CSE 1^{er} Mandat Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)



Objectifs

À l'issue de la formation l'apprenant doit être capable de :

- ✓ Comprendre les enjeux de la prévention en matière de SSCT et le rôle des différents acteurs
- ✓ Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE en SSCT et de ses membres
- ✓ Savoir s'impliquer dans la démarche globale de prévention des risques
- ✓ Être capable de promouvoir la prévention des risques professionnels
- ✓ Savoir exercer son droit à l'information et à la consultation du CSE
- ✓ Pouvoir contribuer à la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise



Modalités pédagogiques

Méthodes : Alternance de théorie et de pratique. L'approche pédagogique participative, interactive et coopérative. Les stagiaires sont mis en situation de réflexion et d'action.

Moyens : PC, vidéoprojecteur et toute ressource pédagogique nécessaire. Matériels de simulation et d'apprentissage

Plan d'intervention et Plan d'action prévention INRS

★★★ Modalités d'évaluation

Évaluation continue formative tout au long de la formation

Attestation de fin de formation



Public visé /Prérequis

Tout membre du CSE souhaitant acquérir les bases en Santé sécurité et Conditions de Travail
Prérequis : Être titulaire ou suppléant du CSE

€ Tarif

Intra à partir de 3500€ pour les 5 jours
Inter à partir de 850€ / Personne (5 jours)



Durée

35h / 5 jours



Effectif

4 à 10 participants



Formateur

IPRP enregistré auprès de la DREETS ARA



Situation de handicap

Nous Contacter

📍 Information / Inscription

Audrey DUCULTY
contact@previdea.fr
06 32 65 23 68

CSE 1^{er} Mandat Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

🎯 Parcours pédagogiques

Connaître le rôle et la composition du CSE

- *Mises en place du CSE*
- *Les membres du CSE*

Connaître les missions du CSE et CSSCT

- *Les réclamations individuelles ou collectives (≠ revendication)*
 - *Promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail*
 - *Droit d'alerte /Droit de retrait*
 - *Mise en œuvre éventuelle de la responsabilité de l'entreprise*
- +50 salariés :**
- *Expression collective des salariés*
 - *Attributions supplémentaires en matière de santé, sécurité et conditions de travail*

Connaître les moyens du CSE

- *Heures de délégation*
- *La formation*
- *Le droit de circulation*
- *Les moyens financiers et matériels*
- *La protection des membres du CSE*
- *L'entrave et le recours au tribunal*
- *Le recours à l'expertise*
- *Le RI du CSE*

Connaître le fonctionnement du CSE

- *L'organisation des réunions CSE*
- *La préparation des réunions (Ordre du jour)*
- *Le déroulement et la rédaction du PV (Procès-Verbal ≠ Compte Rendu)*
- *La commission CSSCT*
- *Les réunions exceptionnelles*

CSE 1^{er} Mandat Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

Connaître les processus d'information et de consultation du CSE:

- Les informations mis à disposition par m'employeur
- La BDES
- Les consultations récurrentes
- Les consultations ponctuelles
- Autres consultations du CSE
- Accords concernant l'organisation des consultations
- Rôle consultatif auprès des salariés
- Émission d'un avis
- L'interaction avec son employeur

Connaître la législation et la réglementation en matière de SSCT

- Cadre légale en matière de SSCT
- Définition AT, MP
- Présentation des indicateurs

Connaître les acteurs de la prévention

- Les acteurs internes
- Les acteurs externes
- Mobiliser les ressources externes
- Connaître la liste des experts agréés

Connaître les enjeux de la SSCT

- Humain, juridique, et financier

Être capable d'identifier une situation dangereuse et de proposer des moyens de prévention

- Mécanisme de l'accident et définitions
- Les familles de risques INRS
- Les méthodes d'analyses (ITaMaMi,5M, QQQQCP)
- 9 principes généraux de prévention
- Les différents types de prévention

Contribuer à l'analyse de risques professionnels et suivre la mise en œuvre du plan d'action

- Évaluation des risques
- Critères de cotations
- Suivi des actions
- Révision du DUERP
- Le PAPRIPACT ou plan d'action
- Le rapport annuel SSCT
- La corrélation entre tous les documents

Identifier les risques et obligations inhérents à l'intervention des prestataires extérieurs

- Le plan de prévention et permis de travail
- Le protocole de sécurité

Être capable de réaliser une enquête d'Accident de Travail ou Maladie professionnel

Être capable de réaliser une visite d'inspection